DU 3 AU 10 DÉCEMBRE . . .

JE VOTE **FA-FPT** SOUTENU PAR LE **SPAL**

Chères collègues, chers collègues,

Nous sommes près de 9 000 agents des lycées. Notre voix doit enfin peser à la hauteur de notre nombre et de nos missions au sein de la Région Île-de-France.

Sans nous, pas de restauration, pas d'entretien, pas d'accueil, pas de maintenance : aucun lycée ne fonctionne. Pourtant, notre reconnaissance, nos conditions de travail et notre place dans le dialogue social restent insuffisantes.

Il est temps de changer le paysage syndical à la Région.

Le vieux monde syndical, c'est celui des habitudes installées, des revendications répétées sans suivi et des agents qui ne savent plus à qui s'adresser. Le renouveau syndical que nous portons, c'est la présence dans les établissements, des engagements clairs, des dossiers suivis et des représentants qui rendent compte de leurs actions.

Avec le **SPAL**, syndicat des agents des lycées affilié à la **FA-FPT**, nous voulons faire entrer pleinement la réalité des lycées dans les instances régionales.

La double hiérarchie doit devenir un sujet central du dialogue social.

Nous dépendons de la Région, mais travaillons sous l'autorité fonctionnelle des établissements. Lorsque les consignes se contredisent, que les missions débordent ou qu'une situation se dégrade, les agents ne doivent plus être renvoyés d'un responsable à l'autre.

Deux autorités ne doivent jamais conduire à une dilution des responsabilités. Nous demandons des règles claires sur les missions, l'organisation du travail et le traitement des alertes, avec des interlocuteurs identifiés et des réponses écrites.

Prévenir l'usure professionnelle, respecter la santé et accompagner le handicap.

La prévention doit se traduire dans le travail quotidien : évaluation des risques, équipements adaptés, prévention des troubles musculosquelettiques et des risques psychosociaux, suivi par la médecine préventive et traitement des signalements.

Les préconisations médicales doivent déboucher sur des mesures concrètes et suivies. Un aménagement décidé sur le papier ne suffit pas si les tâches, les horaires ou les équipements restent inadaptés dans l'établissement. Nous demandons que la Région et les responsables des lycées organisent leur mise en œuvre et expliquent par écrit toute difficulté rencontrée.

Les collègues bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) doivent pouvoir accéder à un accompagnement individualisé : étude des aménagements nécessaires, matériel adapté, organisation du travail compatible avec leur situation et mobilisation des dispositifs de maintien dans l'emploi.

Un problème de santé ou un handicap ne doit pas devenir une mise à l'écart professionnelle. Nous porterons une attention particulière aux reprises après un arrêt, aux temps partiels thérapeutiques, aux reconversions et aux reclassements lorsque ceux-ci sont nécessaires, dans le respect de la confidentialité médicale.

Des carrières suivies, des compétences reconnues.

Chaque agent doit pouvoir comprendre ses perspectives d'évolution et obtenir des réponses sur sa situation. Nous demandons un suivi régulier des carrières, des critères transparents pour les avancements et les promotions, un accès effectif aux formations et une meilleure reconnaissance des qualifications, des concours obtenus et des responsabilités exercées.

Les collègues en situation de handicap, en arrêt ou de retour après une longue absence doivent également bénéficier de ce suivi. Personne ne doit disparaître des perspectives de carrière parce que sa santé s'est fragilisée.

Sans que cela ne soit exhaustive, nos autres priorités sont tout aussi concrètes :

- Des effectifs suffisants, le remplacement des absences et une charge de travail soutenable.
- Des rémunérations revalorisées, des primes transparentes et la correction rapide des erreurs de paie.
- Des accidents de service instruits avec rigueur, un accompagnement dans les démarches et la régularisation des droits reconnus.
- Des dossiers administratifs accessibles et correctement tenus, des décisions expliquées et des mobilités respectueuses des garanties des agents.
- Une représentation présente sur le terrain, accessible aux titulaires comme aux contractuels.

Nos engagements viennent des situations que nous accompagnons : collègues en difficulté, démarches sans réponse, accidents de service, souffrance au travail et décisions contestées. Ces expériences doivent servir à obtenir des améliorations collectives.

Nous nous engageons à porter vos demandes, à demander des comptes et à vous informer des réponses comme des blocages.

Les agents des lycées doivent devenir

une force incontournable du dialogue social régional.

Pour faire entendre les lycées, chaque voix compte : comment voter ?

Comme le précise le document régional De Nous à Vous d'octobre 2026, le vote sera exclusivement électronique, du jeudi 3 décembre 2026 à 9 h au jeudi 10 décembre 2026 à 16 h, accessible 24 h/24 pendant cette période.

Vous pourrez voter où que vous soyez, depuis votre smartphone, une tablette ou un ordinateur, personnel ou professionnel.

<u>Trois étapes simples :</u>

1. Retrouvez votre code défi à 6 chiffres, en bas à gauche de vos bulletins de paie de septembre, octobre ou novembre 2026.
2. Conservez votre identifiant de vote, envoyé à votre domicile par Gedivote courant novembre.
3. Connectez-vous sur "www.region-idf.webvote.fr" (https://www.region-idf.webvote.fr). Saisissez votre identifiant et votre code défi pour récupérer votre mot de passe par SMS ou sur votre adresse mail Région, puis votez pour les scrutins auxquels vous êtes inscrit.

En cas de difficulté, une assistance est disponible 24 h/24 et 7 j/7 au 02 96 50 50 16. Les informations détaillées sont accessibles sur e-lien : Qualité de vie au travail > Dialogue Social > Les Élections Professionnelles 2026.

Quelques minutes pour voter, quatre ans de représentation : votez pour les listes **FA-FPT**, avec les candidats du **SPAL** !

Vous pouvez nous faire connaître vos priorités en répondant directement à ce message, sans utiliser « Répondre à tous ». Pour une situation individuelle, privilégiez un premier échange sans joindre de documents médicaux.

Profitons de l'opportunité et, ENSEMBLE, changeons le paysage syndical. Faisons entendre les lycées !

L'équipe **FA-FPT** / **SPAL**
Agents du Conseil régional d'Île-de-France